



---

## Compte rendu du Conseil de La Vie Sociale du vendredi 14 octobre 2022

---

### **Étaient présents :**

Mme DAVIET, Présidente du Conseil de la Vie Sociale

Elus représentant les familles

Pour le FOH : Mesdames SICARD, DUPUIS.

Pour le FOJ : Madame BAUNOT.

Pour la MRS : Madame LACRAMPE.

Représentant le Conseil d'Administration : Mr MARC, personnalité qualifiée.

Elus représentant les résidents

Pour le FOH : Mesdames ROBOAM et TOULOUSE.

Pour la MRS : Mesdames LACRAMPE, PEAULT.

Pour le FOJ : Monsieur BAUNOT.

Représentant le CDAIR :

Mr DAUBERT, Directeur

Mme DUPUY, Représentant le personnel

Mme DEFOIS, Adjointe administrative

### **Absents excusés :**

Mme NEDELEC, représentant les organismes de protection des majeurs

Mme WECKER, représentant les familles pour le FOH

Mr ROBICHON, représentant les familles pour le FOH

Mme COLIN, représentant les familles pour le FOH

Mme POINET, représentant les familles pour le FOJ

Dans un premier temps est proposée la visite du nouveau bâtiment.

*10h27 La réunion du CVS se déroule selon l'ordre du jour*

### **1) Approbation du dernier PV du Conseil de Vie Sociale du 8 avril 2022.**

Le compte rendu du CVS du 8 avril 2022 est disponible sur simple demande auprès du secrétariat.

### **2) Informations concernant le nouveau bâtiment**

- La Commission de sécurité du 11 octobre 2022 a donné un avis favorable à l'ouverture et à l'utilisation du nouveau bâtiment. Dans un premier temps, seul le RDC pourra être investi étant donné que la liaison entre l'ancien et le nouveau bâtiment en termes de sécurité n'est pas achevée.
- La Commission de Conformité menée par le Département aura lieu le 25 octobre 2022, et c'est à partir de cette date, si l'issue est favorable, que les résidents pourront intégrer leur nouvelle chambre.

La Commission de Conformité s'assure que le projet architectural est conforme au projet initial. D'où la nécessité de modifier certains documents relatifs au projet, tels que le règlement de fonctionnement, le livret d'accueil, les contrats...

Ces modifications seront données pour avis aux membres du CVS, et les documents seront donnés au Département dans un premier temps comme projet.

- L'attribution des chambres : 5 encadrants avaient en charge de recueillir et d'étudier les demandes de chaque résident. En fonction du retour de l'ensemble des résidents, seulement 4 résidents n'ont pas eu de retour positif face à leur demande.  
Il y aura certainement un réajustement à faire pour certain.
- La chambre de l'accueil temporaire ne changera pas de place, proche du bureau des professionnels.
- Pour le déménagement de chambre, les familles seront sollicitées pour apporter leur aide.
- Certaines chambres, au besoin, seront équipées d'un Live Button, solution retenue correspondant à un appel malade « léger », pour les résidents qui auraient besoin d'une attention plus particulière.
- Il est prévu que 10 Chambres soient réhabilitées dans l'ancien bâtiment, celles qui sont le plus abîmées. Pour ce faire les résidents seront relogés en chambre double le temps des travaux (estimés à 15 jours en moyenne).

### **3) Mouvements du personnel**

Modifications à prévoir :

- Le poste d'IDE sera transformé dès le mois de décembre, en poste de coordination de santé assuré par une Aide-Soignante. Cela afin d'assurer un suivi plus rapproché des résidents sans y apporter la notion de soin. Les soins seront assurés par le médecin et à la demande par les infirmières libérales. L'accompagnement à la vie quotidienne pouvant être fait par les AS ou les AMP.  
Cette coordination se fera avec la mise en place d'un logiciel de soins et de suivi du résident plus performant, notamment sur le plan de la communication des informations. Cela nécessitera une formation pour tous les utilisateurs.
- L'atelier bois ne pourra certainement pas reprendre dans les mêmes conditions qu'auparavant. Le nouveau local destiné initialement à l'atelier bois a été isolé pour que la destination de celui-ci puisse être modifiée au besoin.
- Il y a eu le départ à la retraite d'un technicien, AEQ, remplacé par l'arrivée d'un nouvel agent mi-octobre. L'ouvrier Principal quittera son poste fin octobre, mais ne sera pas remplacé dans un premier temps. Le directeur fera appel à des entrepreneurs extérieurs pour des missions ponctuelles.  
Départ à la retraite prévu sur le FOH d'un agent AMP en fin d'année 2022.

#### **4) Affaires financières**

Le rapport du directeur sur l'EPRD 2023 est abordé en séance.

Monsieur DAUBERT présente quelques points sur les budgets/EPRD 2023 qui seront présentés en déséquilibres.

En effet il faut prévoir de nombreuses hausses concernant les produits de la vie courante (électricité, alimentation, essence...) et les augmentations dues directement à l'agrandissement de l'établissement.

Le CTI et l'augmentation de 3.5% du point d'indice, sont répercutés sur le budget 2023, ce qui représente 215 500 € sur le FOH et 28 428 € pour la MRS.

Concernant le personnel, un agent contractuel sera recruté sur un poste de remplacement « permanent » sur l'établissement afin d'éviter les petits contrats et pallier aux difficultés de remplacement.

Il précise que des économies ont déjà été réalisées pour 2023 : l'assurance statutaire a été renégociée engendrant de nettes économies. Contrat de location de linge avec un nouveau prestataire ELIS sera mis en place pour être en place au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 (- 5 000 €). Le conventionnement avec la pharmacie (- 3000€).

#### **5) Comptes rendus des conseils de maison**

Les comptes-rendus des conseils du FOH, FOJ et de la MRS sont exposés par Mme GILBERT, et sont mis en annexe.

#### **6) Informations et questions diverses**

- Le décret du 25 avril 2022 modifie et élargit la composition du conseil de la vie sociale. Ces textes seront transmis aux membres du CVS pour information.
- Mme DUPUY, représentant le personnel, souligne que le personnel du CDAIR montre une inquiétude face à la suppression du poste d'IDE, et qu'il est nécessaire d'avoir une personne fixe sur ce poste.  
Elle fait remonter que d'une manière générale le personnel a hâte que les travaux se terminent.  
Face au budget qui se rétrécit et diminue, la question de l'accompagnement des résidents se pose.
- Madame DUPUIS représentant les familles du FOH, demande comment est fait la distribution des cadeaux faits par La Vague Bleue : chaque résident pour son anniversaire reçoit un cadeau qui lui est remis au déjeuner en présence de tous les résidents, accompagné d'un gâteau. C'est un moment de convivialité partagé.
- Une question est posée également afin de savoir si aujourd'hui tous les personnels du CDAIR ont eu le CTI : Non ! Il y a 10 personnes du CDAIR aujourd'hui qui ne touchent pas le CTI, ASHQ, personnels technique et administratif.

Monsieur DAUBERT précise qu'un recours a été fait par quelques membres du personnel et par lui-même.

- Pour les activités sportives, Madame DUPUIS et les familles membres du CVS encouragent les sports collectifs qui dynamisent les groupes et renforcent les liens entre les résidents.
- Madame DAVIET demande à ce que le cahier de liaison entre les familles et l'établissement soit lu à chaque retour du résident, car si ce n'est pas fait cela peut avoir des conséquences plus ou moins importantes et que par ailleurs, il est primordial de prendre connaissance des messages transmis à l'attention du personnel.

## 7) Dates à retenir

- Match de Handball le 27 novembre 2022 à Surgères.
- Marché de Noël prévu les 9 et 10 décembre au sein du CDAIR
- CVS extraordinaire le 10 décembre 2022 à 10h00, au CDAIR.  
Le thème de cette réunion sera : « la séparation » (d'avec son enfant, entre les parents, entre le résident et son/sa petit/te ami/e ...) en présence des professionnels et de M. DUBUS, psychologue.

La séance est levée à 12h00.

Compte rendu rédigé par Mme DEFOIS

## CONSEIL DE MAISON FOH

05/10/2022

Beaucoup de résidents présents pour cette réunion

Bien évidemment beaucoup de questions concernant les travaux : Quand est-ce que ce sera terminé ? Est-ce que l'on pourra visiter le nouveau bâtiment ?

Nous transmettons les dernières informations et rappelons notre procédure qui est encore en cours : Les recueils des désirs des résidents sont terminés. Nous devons faire le point la semaine prochaine et prendre les décisions sous quinzaine. Une discussion s'engage autour des raisons qui pourraient faire que nous ne pourrions peut-être pas dire oui à tous : Trop de demandes, besoin d'être plus proches du bureau des professionnels, des veilleurs, besoin d'être protégé...ou encadré... etc... En dernier ressort c'est la direction qui statue.

Une question sur les chambres de couple...Pour l'instant chacun aura sa chambre individuelle...Nous verrons ensuite.

Les visites pourront se faire en petits groupes après le passage de la commission de sécurité (mardi 11/10) si accord. Le déménagement ne pourra pas se faire avant la visite de conformité par le Département (le mardi 25/10) et après leur accord.

Les déménagements se feront donc petit-à-petit, un ou deux par jour. Une partie du bâtiment ne pourra pas être aménagée tout de suite car la jonction avec le bâtiment par la passerelle du premier étage n'est pas terminée.

Une résidente évoque « l'atmosphère compliquée » en ce moment. En effet depuis la semaine dernière tous les résidents mangent dans la première partie du RDC car le sol de la salle à manger est en train d'être refait. Tout le monde est serré et cela crée des tensions. Heureusement on peut voir l'avancement des travaux et tous s'accordent pour dire que cela va être chouette.

Mme GILBERT rajoute à propos des chambres individuelles que chacun devra se responsabiliser un peu plus qu'il ne le fait actuellement pour l'entretien de leur lieu de vie : Le foyer n'est pas un hôtel, les professionnels accompagnent les résidents à faire leur ménage chacun selon leur capacité... et beaucoup sont certainement plus capable que ce qu'ils veulent bien nous montrer...Seul dans leur chambre, on ne peut plus dire : « C'est pas moi c'est l'autre !!! »

Une question pour savoir si les accueils de jour auront un nouveau local...Oui mais pas tout de suite...

M. DAUBERT explique qu'il y aura aussi ensuite des travaux dans les anciennes chambres. Le temps des travaux, l'occupant devra être accueilli par un de ses collègues quelques jours.

Une demande récurrente maintenant portée par une déléguée des résidents concerne la règle du téléphone portable le week-end...Ils voudraient l'avoir dès le matin. Cela suppose une organisation à mettre en place et des nouvelles règles. Nous ne donnons pas de réponse aujourd'hui mais mettrons ce sujet en discussion en équipe.

Plusieurs résidents s'inquiètent pour l'atelier Bois qui n'a toujours pas repris. Le moniteur est toujours en arrêt de travail et nous ne trouvons pas de remplaçant.

Parmi les propositions... La salle à manger est grande ...On peut faire un bowling ? ou mettre un billard ?...

Un résident propose de boire le champagne lorsque tout sera terminé... Nous en profitons pour dire qu'en même temps que le déménagement commencera la réfection de la cuisine. Nous évoquons les changements à ce moment-là : Livraison des repas qui seront préparés à Saint-Xandre, livrés et réchauffés ici.

En toute fin de réunion et de manière confidentielle une résidente m'informe qu'à la lingerie cela aiderait beaucoup de personnes si nous mettions les photos des résidents à côté de leur nom sur l'étagère... Cela semble effectivement une bonne idée... A voir.

## **CONSEIL DE MAISON FOJ**

**06/10/2022**

Sont présents : Valérie, Maxime, Theo, Ophélie, Tony, Virginie.  
Nadège (arrivée en début d'été) est absente ainsi que Dann.  
Annie AUDEBRAND, Sandrine MARDON, Pascal DAUBERT et Danielle GILBERT.

Changement des horaires de bus. A présent c'est le bus de 17H15 au lieu de 16h36. Ceux qui prennent le bus quittent le foyer à 16H45. Cela fait long. Les résidents restent avec Annie les lundis, mardis et mercredis soir.

Tout le monde dit maintenant faire attention à bien fermer la porte de l'accueil de jour en partant. Il y a eu un rappel à ce sujet car de nombreux oublis !

Demande à visiter l'extension : Oui lorsque ce sera possible, après les autorisations suite à la fin du chantier. Les résidents du FOH seront les premiers concernés mais tout le monde pourra visiter.

Et le nouveau local ? Il faut pour cela que les résidents puissent aménager l'extension afin que les travaux nécessaires dans le futur local commencent. Oui il pourra être décoré et aménagé et leurs idées seront prises en considération. Veulent des casiers individuels fermant à clé. Il faudra prévoir un planning d'entretien pour la salle.

Questions autour des accueils temporaires : Oui dès que nous récupérons la chambre pour ce faire après les premiers déménagements. Pour l'instant cela concerne 4 résidents.

C'est un sujet angoissant pour certains qui évoquent leur avenir. Pas facile à aborder.

Un seul résident en parle plus facilement : « Un jour lorsque sa famille ne pourra plus assurer il ira au FOH, ce sera son foyer. »

Devra-t-on reporter un masque ? Pas pour l'instant...Peut-être dans les transports selon l'évolution de la situation mais pas actuellement. On peut le porter si on est enrhumé aussi...

Le groupe Accueil de jour apprécie de se retrouver ensemble les vendredis après-midi. Ils se rendent à la médiathèque une fois par mois le vendredi.

Ils apprécient aussi une sortie collective entre eux, avant l'été.

Questions autour de l'atelier Bois : Moniteur en arrêt de travail et difficultés de remplacer.

Quelques règles importantes sont rappelées :

- Respecter les horaires. Ne pas partir avant l'heure sans rien dire !
- Ne pas aller dans les couloirs des chambres.
- Ne pas emprunter les affaires des collègues sans l'aval des professionnels
- Veiller à bien fermer les portes
- Respecter le règlement du FOH concernant les portables

## **CONSEIL DE MAISON MRS**

**06/10/2022**

Des questions autour de l'atelier Bois : Le moniteur est en arrêt de travail et nous ne trouvons pas de remplaçant.

La nourriture tient toujours une place importante dans la réunion : Trop de riz, semoule, quinoa, boulgour etc... qui ne sont pas appréciés. Des associations qui ne plaisent pas du tout : Epinard/riz. Une amélioration est notée sur les entrées mais aussi un manque de saveurs sur de nombreux plats, ou manque de sauce...

Il y a eu un audit sur 15 jours cet été et les réponses sont globalement positives mais avec des exceptions concernant le manque criant de fruits de saison, est évoquée aussi la redondance des féculents, du peu de quantité parfois sur un élément ou en autre (Dessert notamment). Les recommandations diététiques actuelles préconisent un féculent et un légume à chaque repas en plus de l'élément protéiné...Donc une certaine redondance... Nous renvoyons sur une prochaine commission de menu pour aborder ces questions avec notre prestataire.

Des questions autour des travaux :

Un parking pour les ateliers ? Oui pour les ateliers et les professionnels pour remplacer les places prises pour l'extension.

Une visite de l'extension ? Oui dès que cela sera possible après les commissions de sécurité. Nous commencerons par faire visiter les résidents du FOH car il faudra organiser les déménagements...Fin octobre début novembre.

A notre question concernant les nombreux mouvements de personnels : Les résidents sont globalement contents de voir des nouvelles personnes. Il y a eu, plus que par le passé cette année, des renforts apportés par les professionnels du FOH. Quelques plaintes sur la lingerie et le pliage ou repassage du linge, c'est moins bien qu'avant.

Les résidents apprécient l'atelier sport, la marche notamment.

La prestation de Ré Clé Ré se fait depuis quelques temps à la MRS et concernent plus de personnes. C'est très bien.

Les séjours pour ceux qui le veulent et le peuvent c'est bien. Les échanges aussi. Et les sorties « traditionnelles » (spectacle/restaurant) sont toujours très appréciées et concernent toute la MRS.

La MRS aura 20 ans en janvier et professionnels et résidents souhaitent marquer le coup... A suivre.

Comptes rendus des Conseils de maison établis par Mme GILBERT.